

Image not found or type unknown



Probleme d'etat des lieux

Par **Sherilyn**, le **12/06/2009** à **13:21**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement meublé , mon contrat se termine le 31 juin , nous devions faire l'etat des lieux le 23 juin c'etait prevue de cette maniere mais soudain ma proprio m'informe qu'elle ne sera pas là et qu'elle le fera le 27 Juin sachant que je ne serai pas là ! Elle me suggere de faire appel à un huissier ou à une agence et ainsi partager les frais ! Est ce possible , a t'elle le droit ?

Merci d'avance de vos reponses !